

Communiqué de presse,
Lyon, le 18 juin 2020

Le programme PENd-Aura+ accélère pour franchir une nouvelle étape en matière de mobilité pour tous et pour tous les territoires en Auvergne-Rhône-Alpes

La problématique des déplacements, en particulier pour les plus vulnérables ou pour les territoires mal desservis, a pris de l'importance au moment où la disponibilité de l'offre se restreignait encore davantage avec la distanciation sociale. Alors que la mobilité est une condition essentielle à l'insertion sociale, l'agence régionale Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement (AURA-EE) s'est engagée, depuis 2016, sur la question des déplacements des publics et des territoires isolés en région d'abord avec le programme « PENd-Aura », puis en 2019 avec le programme « PENd-Aura+ ». Ce dernier, fédérant aux côtés d'AURA-EE 18 partenaires (collectivités locales, acteurs des déplacements et de l'insertion dans les territoires) représentant 15 territoires en Auvergne-Rhône-Alpes, a pour objectif d'apporter une réponse innovante en matière de mobilité, à une échelle territoriale inégalée jusqu'à présent, pour réduire les impacts des déplacements sur les territoires régionaux, notamment à la périphérie des agglomérations et en zone rurale.

Après une période d'environ deux mois bousculée par le contexte de la crise sanitaire, le programme PENd-Aura+ redémarre. L'agence régionale Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement réaffirme ainsi ses ambitions en matière de mobilité et les territoires engagés au sein de PENd-Aura+ sont à nouveau en première ligne pour la mise en œuvre de solutions de déplacements économes en énergie et adaptées aux besoins des populations.

Un programme pour une mobilité repensée

Egalité d'accès, meilleure qualité de vie des habitants, réduction des inégalités territoriales, solutions économes en énergie et efficaces contre le réchauffement climatique... la mobilité est au cœur de nombreux enjeux et des politiques d'aménagement des territoires.

7 millions de personnes rencontrent des difficultés de déplacement dans leur quotidien en France, dont environ 800 000 en Auvergne-Rhône-Alpes ; parmi elles, les catégories de population les plus fragiles sont particulièrement concernées : personnes à faibles revenus, demandeurs d'emploi, travailleurs précaires, personnes âgées, personnes à mobilité réduite...



Lauréat d'un appel à programme lancé par le Ministère de la transition écologique en 2018 sous l'angle des déplacements, PENd-Aura+ s'inscrit dans la continuité d'un premier programme expérimental lancé en 2016, **PENd-Aura**, qui avait permis d'accompagner 4 000 personnes et d'en sensibiliser 30 000 ; il avait également servi à identifier les freins et les leviers des différentes initiatives en faveur de la mobilité pour tous mises en place dans les territoires.

Aujourd'hui, doté d'un budget de 6 millions d'euros et financé à 100 % par les certificats d'économie d'énergie (CEE) et l'engagement de deux obligés, Total et Auchan énergies, le programme PENd-Aura+ a pour objectif de massifier les actions en direction d'une cible beaucoup plus large et de toucher ainsi 600 000 personnes dépourvues de solutions en matière de déplacements (personnes âgées, jeunes sans véhicule, personnes handicapées, mais plus généralement tout public dans des territoires sans offre de transport en commun adaptée aux besoins du quotidien).

PENd-Aura+ : 32 actions, 600 000 personnes sensibilisées et un large panel d'initiatives locales

Afin de proposer d'ici à décembre 2021 des solutions de mobilité conçues pour tous, AURA-EE adopte une méthode de travail rigoureuse (diagnostic partagé, stratégie de communication, programmation des actions) et mobilise des **moyens importants pour renforcer les équipes locales** afin de compléter les moyens humains spécifiques des 18 partenaires. **L'enjeu est aussi de définir les conditions de pérennisation des actions locales.** Pour cela, AURA-EE cherche à développer, avec les partenaires, les conditions qui leur permettront de mobiliser les outils de financement pour assurer la pérennité de l'accompagnement régional assuré par l'agence et des actions mises en œuvre localement, lorsque le programme s'achèvera en 2021.

32 actions sont d'ores et déjà prévues tout au long du programme en termes de développement de services concernant le vélo, l'autopartage, le transport à la demande ou encore le covoiturage/autostop organisé, de formations et de communication vis-à-vis du grand public et des prescripteurs sociaux.

Parmi elles, par exemple : **la Communauté de communes Faucigny-Glières** va organiser des événements pendant la semaine du Développement Durable, interviendra dans les médiathèques et réalisera une enquête mobilité ; **la Communauté de communes des Monts du Lyonnais** va proposer des animations dans les établissements scolaires ; **la CCPA (Communauté de communes de la Plaine de l'Ain)** va lancer de nouvelles lignes de covoiturage ; **la CCCS (Communauté de communes Cœur Savoie)** et **le Grand Chambéry** vont procéder à l'achat et la livraison de VAE (vélos à assistance électrique) ; des tests de mobilités alternatives dans les quartiers prioritaires seront également menés par le **Pôle métropolitain Genevois français**.

En outre, les 18 partenaires du programme prendront part au Challenge Mobilité 2020, qui aura lieu le 22 septembre prochain, pendant la semaine européenne de la mobilité. Les participants devront ainsi organiser, en interne et le temps d'une journée, un défi collectif sur le thème de la mobilité et inciter les salariés à aller au travail en mode alternatif. La crise sanitaire semble avoir convaincu les Français de ressortir leurs bicyclettes : la pratique du vélo s'envole en ville comme à la campagne (+ 197% en milieu rural, *source Fréquentation vélo et déconfinement - Bulletin n°1 du 20/05/2020, Vélo & territoires*). Le covoiturage ou le transport à la demande (TAD) cherchent à regagner leurs parts de marché. **Plus que jamais, il est donc nécessaire pour PENd-Aura+ de travailler sur le changement de comportement et savoir l'accompagner.**

Les partenaires :

Agence locale de l'énergie de l'Ain (Alec01) ; Conseil départemental de l'Ain ; Communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche, en partenariat avec l'Agence locale de l'énergie d'Ardèche (Alec07) ; Arlysère ; Communauté de communes Cœur Savoie ; Communauté de communes Faucigny-Glières ; Communauté de communes des Monts du Lyonnais ; Communauté de communes Plaine de l'Ain ; Mi & Conseil ; Conseil départemental de la Drôme ; Mobicoop ; Formation insertion travail (FIT), soutenue par le Syndicat mixte transport clermontois (SMTC) ; Communauté d'agglomération Grand Chambéry ; Wimoov ; Parc naturel régional de Chartreuse ; Plateforme de mobilité du Puy-de-Dôme (PFM 63) ; Pôle métropolitain Genevois français Communauté d'agglomération Grand Lac.